

La lettre d'information du cluster

Chers adhérents et partenaires,

Comme annoncé dans notre dernier numéro, le premier trimestre 2019 aura été riche pour l'ensemble de nos filières. Nous espérons maintenant que cette belle énergie déployée permettra la concrétisation de certains dossiers avant la période d'hibernation politique qui découlera des élections provinciales.

Ces derniers mois, le cluster s'est d'ailleurs mobilisé pour tenter de rencontrer les différents groupes politiques afin de s'assurer que les sujets en lien avec l'énergie soient bien présents dans les programmes politiques.

Après avoir occupé le poste de référent solaire thermique et celui de Président sur le mandat actuel, Xavier Botrel a démissionné de ses fonctions au sein d'Énergie Nouvelle et donc au sein du bureau. Nathalie Klein, directrice d'Énergie Nouvelle et de Socometra reprend donc la présidence de Synergie : nous sommes heureux d'accueillir Nathalie dans ses nouvelles fonctions et ne doutons pas des belles avancées que connaîtra Synergie sous cette nouvelle impulsion.

Bonne lecture...

Au sommaire

PRODUCTION D'ÉNERGIE	2
Installations PV de première catégorie	2
Installations PV de deuxième et troisième catégorie	2
Étude 100 % ENR pour la Nouvelle-Calédonie	2
Bilan du raccordement des centrales PV sur les Loyauté	2
SOLAIRE THERMIQUE	3
Politique générale	3
Financement des installations	3
Qualité du matériel	3
Formation des professionnels	3
MAITRISE DE L'ÉNERGIE	4
Partenariat avec l'ACE pour les diagnostics énergétiques	4
RAYONNEMENT INTERNATIONNAL	4
Mission Tonga	4
ECOMOBILITE	4
COMMUNICATION	4

PRODUCTION D'ÉNERGIE

INSTALLATIONS PV DE PREMIERE CATEGORIE

Les résultats tant attendus de l'appel d'offres 30 MWc ont été rendus publics par arrêté du Gouvernement le 26 février. Ce sont donc 7 nouvelles centrales, pour un total de 32,5 MWc, qui ont été autorisées, dont une avec stockage. L'arrêté est accompagné d'un communiqué de presse qui, fait historique, annonce la compétitivité du kilowatt heure photovoltaïque face aux sources de production carbonées. En effet, pour les 6 projets sans stockage (Koumac, Koné, Pouembout, Poya, Païta et Prony), le tarif moyen est de 7,7 F / kWh.

Le Gouvernement annonce également la sortie prochaine de deux nouveaux appels d'offres en 2019 avec, semble-t-il, un projet de 30 MWc sur la commune de Poya en prévision de la mise à l'arrêt de la centrale thermique de Népoui en 2023 ainsi que quelques mégawatts sur le reste de la Grande Terre.

INSTALLATIONS PV DE DEUXIEME ET TROISIEME CATEGORIE

Des rencontres avec les adhérents est ressorti le souhait, voire la nécessité d'une professionnalisation des installateurs de photovoltaïques. Les professionnels, même s'ils accueillent le développement du marché comme une très bonne chose, émettent des doutes sur la bonne maîtrise des règles de l'art par l'ensemble des entreprises et s'inquiètent des conséquences à terme sur la filière. Dans ce sens, un groupe de travail sera organisé en avril pour proposer des évolutions de la charte CALPV et pour déterminer l'impact financier réel des installations photovoltaïques des particulières pour le réseau.

On notera que le quota restant pour les installations de deuxième catégorie (compris entre 36 et 250 kWc) s'élève à 1 455 kWc début avril.

ETUDE 100 % ENR POUR LA NOUVELLE-CALEDONIE

La représentation territoriale de l'ADEME annonçait, lors de l'atelier « énergie » sur le Race for Water, sa volonté de porter une étude similaire à celle réalisée dans les zones non-interconnectées des DOM-TOM. Ces études, pilotées par l'ADEME France et conduites par des consultants indépendants, recensent les besoins énergétiques pour chacune des îles et déterminent le potentiel en énergie renouvelable pour parvenir à une autonomie énergétique à l'horizon 2050. Naturellement, Synergie se positionne comme partenaire pour cette étude qui devrait être mandatée par le Gouvernement.

BILAN DU RACCORDEMENT DES CENTRALES PV SUR LES LOYAUTE

Le Gouvernement avait annoncé qu'une réunion de présentation des retours d'expérience soit organisée. Synergie relance le sujet.

SOLAIRE THERMIQUE

POLITIQUE GENERALE

Le cluster continue de porter le contrat de compétitivité pour la filière solaire thermique et espère aboutir à sa signature courant avril. Le projet comporte toujours les engagements des professionnels sur la montée en qualité du matériel, la professionnalisation des intervenants et sur la notion de contrôle ; avec un contrôle des installations attribué aux contrôleurs techniques du RCNC (référentiel de construction de Nouvelle-Calédonie) et non plus au COTSOL comme initialement prévu.

FINANCEMENT DES INSTALLATIONS

L'idée portée par le cluster, d'avoir un système de tiers investisseurs pour le déploiement du chauffe-eau solaire, semble être sur la bonne voie. L'AFD dispose d'un Fonds Vert que l'ACE pourrait solliciter pour porter l'investissement dans les ménages. Le remboursement pourrait se faire via une mensualité prélevée par les concessionnaires d'électricité. Les différents protagonistes semblent favorables à ce dispositif, dont les études de faisabilité démarreront dès la sollicitation officielle par l'ACE.

QUALITE DU MATERIEL

Le travail pour définir, de manière concertée, les deux référentiels sur les chauffe-eau solaires (fabriqué en usine ou à façon) attend maintenant d'être validé par Comité Technique d'Evaluation (CTE). Ce travail aura nécessité 4 réunions avec les distributeurs pour convenir des dispositions techniques que devront respecter les matériels produits et distribués sur le territoire.

FORMATION DES PROFESSIONNELS

La formation des bureaux d'études s'est déroulée pendant la première semaine de février avec 14 personnes formées, avec des agents de l'ADEME et de l'ACE. Une deuxième série de test, composée de 20 questions à choix multiples et de question ouverte ; a permis de s'assurer que les stagiaires maîtrisent les notions indispensables à la conception et à la maîtrise d'œuvre en solaire thermique. Tous les stagiaires ont validé la formation.

Les formations à destination des poseurs et des mainteneurs de chauffe-eau individuel sont en cours de développement avec le CFA de la CMA. La communication sur ces formations va débiter très prochainement : merci de relayer largement aux professionnels potentiellement intéressés.

MAITRISE DE L'ENERGIE

PARTENARIAT AVEC L'ACE POUR LES DIAGNOSTICS ENERGETIQUES

Le conseil d'administration de l'Agence Calédonienne de l'Energie a validé la proposition de mission de structuration pour la branche audits et diagnostics énergétiques. La mission portera sur 3 grandes axes : état des lieux, aides à la structuration et développement de sociétés de services énergétiques. Synergie lancera la mission très prochainement et sollicitera dans ce sens les bureaux d'études concernés par ce marché. Pour rappel, cette mission devrait permettre de booster cette activité aujourd'hui très peu porteuse, et accompagner l'ACE dans l'atteinte de son objectif de 80 audits par an.

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

MISSION TONGA

Le bureau directeur vient de valider la refonte du cahier des charges pour la mission pour le compte du Royaume de Tonga. Très rapidement, le dossier va être relancé avec les prestataires et le référent au sein du bureau. A savoir que l'étude porte sur l'accompagnement pour la mise en œuvre concrète de projets en lien avec les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie, l'eau, les déchets et la mobilité.

ECOMOBILITE

Le dossier Ecomobilité est de nouveau une priorité pour le cluster avec une rencontre effectuée début avril, avec le Gouvernement pour rappeler l'intérêt d'une politique publique partagée sur la mobilité et l'écomobilité. Un groupe de travail dont l'objectif sera de déterminer la composition, le périmètre d'intervention et les axes de travail pour un comité de pilotage, est prévu le 17 avril 2019.

COMMUNICATION

SITE INTERNET SYNERGIE

Pour rappel, le site internet www.synergie.nc est opérationnel avec une zone « adhérent » qui regroupe bon nombre de documents (compte-rendu, procès-verbaux, documents administratifs...). Chaque semaine, un adhérent est mis en avant dans la zone « actus » avec un relai sur la page Facebook.

CONFERENCE SUR LE SOLAIRE

La conférence organisée le 14 mars sur la thématique « le solaire : clé de la transition énergétique » semble avoir été un franc succès avec près d'une centaine de personnes présentes et une couverture médiatique importante (double page dans Les Nouvelles Calédoniennes, interview pour RRB et Radio Djiido et diffusion à venir sur NC TV). Les principaux messages ont porté sur l'intérêt économique et écologique du chauffe-eau solaire et le photovoltaïque comme énergie la moins chère.

La forte mobilisation des professionnels, des donneurs d'ordre publics comme privés et des associations est entachée par l'absence des élus. Il a été

ASSEMBLEE GENERALE 2019 DE SYNERGIE

Le 28 mars 2019, s'est tenu l'assemblée générale du cluster à Centre Sud en présence de 31 adhérents. L'assemblée a validé le bilan moral et financier 2018.

La nouvelle grille tarifaire des cotisations, ne prend plus en compte que le critère « chiffre d'affaire », ce qui offre une meilleure répartition des cotisations avec un allègement de la cotisation des petits adhérents. Cette grille permet également au cluster d'augmenter de manière significative le montant global perçu et donc son autofinancement.

Durant cette assemblée, un différend a été soulevé concernant la stratégie portée sur le solaire thermique, différend qui fera l'objet d'une commission dédiée pour résoudre ce désaccord.

